UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°4-2025
REUNION DU 4 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatre juin à dix-huit heures dix, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'UCIC, au bureau de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY, Président, Pascal MAILLOLS, syndic est désigné secrétaire de séance.

Présents : MM. BRUZY Didier, MAILLOLS Pascal et SIMON Marc, syndics titulaires.

Objet : Affectation des Résultats 2024

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente les affectations de résultats à reporter au Budget Primitif 2025 :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2023	Parts affectées à l'investissement exercice : 2024	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice 2024
1 - Budget Principal					
Investissement			-941,66		-941,66
Fonctionnement	11 065,35		213,23		11 278,58
TOTAL	11 065,35		-728,43		10 336,92

Résultats à reporter au Budget Primitif 2025 :

Déficit d'investissement de 941,66 €
Excédent de fonctionnement de 10 336,92 €

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical approuve à l'unanimité :

- **Valide l'affectation des résultats 2024 au budget primitif 2025 ;**
- **Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Union des ASA d'Ille et Corbère 23 avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt

Le Président de l'UCIC,
Didier BRUZY